

# PROTOCOLES DE L'ICP FICHE D'INFORMATION



## Favoriser une meilleure ingénierie des projets et une performance plus cohérente des projets d'efficacité énergétique.

La certification Investor Ready Energy Efficiency™ (IREE) que l'on obtient en se conformant à une série de protocoles de l'Investor Confidence Project (ICP) est au cœur de la méthodologie de l'ICP. Ces protocoles définissent les meilleures pratiques normalisées pour entreprendre des projets d'efficacité énergétique; ils s'appuient sur les normes nationales existantes et communément acceptées, en conjonction avec les éléments, les procédures et la documentation spécifiés par l'ICP. Ces processus sont appliqués en fonction des différentes étapes du cycle de vie d'un projet pour créer des projets normalisés qui offrent des rendements fiables.

## Les protocoles ICP sont adaptés à différentes configurations et tailles de projet.

Il existe sept protocoles qui couvrent la plupart des projets d'amélioration énergétique de bâtiments commerciaux et résidentiels à logements multiples (5 logements et plus). Répartis entre les types de bâtiments (commerciaux et multifamiliaux) ainsi qu'un protocole de base supplémentaire couvrant les deux types, les protocoles sont conçus pour couvrir divers types de projet, notamment:



**GRAND**

Les projets de grande envergure qui portent sur la rénovation de bâtiments entiers ou des mesures multiples qui ont des effets interactifs, lorsque le coût et la possibilité d'économies d'énergie justifient que l'on consacre plus de temps et d'effort à une analyse énergétique.



**NORME**

Les projets qui comprennent plusieurs mesures et qui coûtent généralement moins de 1 M\$ et pour lesquels les exigences en matière d'ingénierie sont mises à l'échelle pour s'adapter au risque de performance et la modélisation énergétique n'est pas requise.



**CIBLÉ**

Les projets qui portent sur des mesures uniques ou de petits ensembles de mesures énergétiques ayant peu de liens entre elles, comme le remplacement de l'éclairage, des commandes ou des systèmes de CVCA.



**DE BASE**

Semblable aux exigences des protocoles ciblés et norme, mais est plus rationalisé - conçu pour soutenir les projets développés par le biais d'un modèle de société de services énergétiques qui comprend le risque de performance partagé et l'utilisation de fournisseurs tiers pour répondre aux exigences de contrôle et de vérification.

« L'intégration de l'ICP dans nos processus existants nous a permis de valider la rigueur de nos propres méthodes de développement, en plus de rassurer nos futurs investisseurs quant à la qualité de nos projets. »

**Steve Gossett Jr.,**  
Flywheel

## Protocoles de l'ICP pour le Canada :

Des experts canadiens ont examiné les protocoles de l'ICP utilisés aux États-Unis et en Europe et les ont modifiés pour qu'ils s'harmonisent aux normes canadiennes et aux meilleures pratiques de l'industrie.

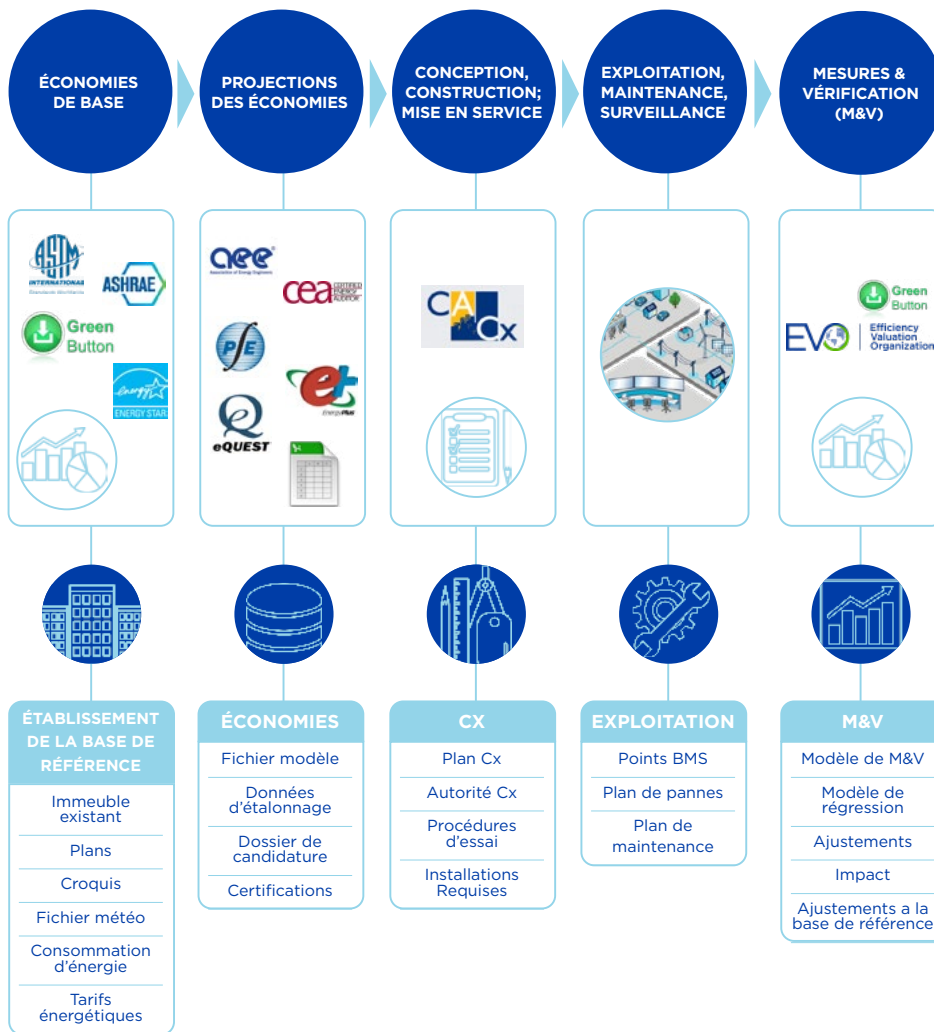
Sous l'effet de la réalisation des évaluations de projets et de l'aide au développement de projets, les protocoles de l'ICP continueront à être améliorés pour mieux soutenir le développement de l'économie de la rénovation au Canada.



# Feuille de route de l'IREE pour la confiance des investisseurs

Les flux de travail pour la certification IREE garantissent que les projets tirent parti des meilleures pratiques de l'industrie pendant la phase de conception des rénovations. On tient compte de la consommation d'énergie de base, des calculs d'économies, de la mise en service, de l'exploitation et de la maintenance, ainsi que des mesures et vérifications. Les flux de travail garantissent également que la documentation du projet est normalisée afin de rationaliser la diligence raisonnable et la souscription.

Les protocoles ICP définissent les meilleures pratiques à utiliser à chaque étape d'un projet de rénovation réussi. De nombreuses normes référencées par des projets visant la certification IREE sont illustrées dans le schéma ci-dessous.



« L'ICP crée une approche de norme... Les protocoles donneront à la communauté des investisseurs la certitude que les projets produiront des avantages réels et des résultats similaires à ceux qui avaient été prévus. »

**Andrew Brooks,**  
Association for Energy  
Affordability (AEA)

